



LETTRE D'INFORMATION

Actualités de février 2026

Edito



Chères élues, chers élus,

Les élections municipales de 2026 marquent un moment important de la vie démocratique locale.

Si elles confirment certaines tendances positives — voir ci-après — elles révèlent aussi un enjeu majeur : celui de la participation citoyenne et du lien entre les habitants et leurs institutions.

Dans notre département, **l'Ariège confirme son attachement à la démocratie locale avec une participation supérieure aux moyennes nationale et régionale** (entre 15 et 20% de différence), même si la tendance à l'abstention progresse aussi dans notre département. Dans un contexte national marqué par un recul durable de la participation électorale, cette réalité constitue à la fois un atout et une responsabilité.

De la même manière, **avec près de 25 % de femmes maires, notre département se situe au-dessus des moyennes nationale** (environ 20%) **et régionale** (environ 22%), tout en illustrant le chemin restant à parcourir vers une réelle parité dans les fonctions exécutives.

Ce renouvellement, qu'il soit porté par de nouveaux visages ou par des équipes reconduites, constitue une opportunité : celle de réinterroger les priorités locales, d'innover dans les pratiques, mais aussi de renforcer l'accès de toutes et tous aux responsabilités.

Les communes ont, à cet égard, un rôle déterminant : soutenir les initiatives locales, favoriser le lien social, renforcer le tissu associatif, valoriser les services publics de proximité et créer les conditions d'un engagement citoyen renouvelé.

C'est collectivement — élus, habitants, opérateurs économiques, associations — que nous pourrons faire vivre une démocratie locale toujours plus ouverte, plus représentative et plus active.

Merci pour votre engagement au service de nos territoires et de leurs habitants.

Jean-Jacques MICHAU

Président

Patrimoine



L'église Saint-Sernin de Bensa, témoin d'une histoire pluriséculaire à Lavelanet

Implantée à Lavelanet, l'église de Bensa trouve ses origines au XIIe siècle. Dédiée à saint Sernin dès 1141, elle figure alors parmi les biens de l'abbaye toulousaine du même nom.

Elle présente les caractéristiques typiques de l'art roman (XIe-XIIe siècles) : un édifice de dimensions modestes, une nef unique, et une abside en moellons réguliers voûtée en cul-de-four. La sobriété de son architecture se retrouve également dans la forme des baies. La sacristie, de plan carré, se prolonge par une absidiole interne.

Malgré cette simplicité, l'édifice n'est pas dépourvu d'ornementation. Sous la toiture de l'abside, quelques modillons sculptés témoignent d'un décor discret mais expressif : torsades, motifs floraux, quadrupèdes et même une tête humaine.

Derrière cette apparente homogénéité se cache toutefois une histoire plus complexe. L'église a en effet connu plusieurs transformations au fil des siècles. La nef a été agrandie, comme en témoigne la rupture de l'appareil entre l'abside et les premières travées, ainsi que l'interruption des moulures encadrant les baies. Une porte aujourd'hui condamnée reste visible sur la façade nord.

Des travaux de restauration menés en 1995 ont permis de mettre au jour des peintures gothiques (XIIIe-XVe siècles), représentant des arcatures trilobées sous lesquelles pouvaient s'inscrire des figures aujourd'hui disparues. Au XVe siècle, des contreforts sont ajoutés pour renforcer la structure, tandis qu'un clocher viendra compléter l'édifice à une époque plus récente.

Enfin, malgré l'émergence au XIIIe siècle d'un second pôle d'habitat autour du castrum – correspondant au centre actuel de Lavelanet –, l'église de Bensa conserve son statut d'église paroissiale jusqu'en 1695.

(www.paysdolmes.org/en/rb/1092756/sites-remarquables-3)

Agenda



Évènements à venir :

- 21 avril à 18h00, **rencontre CDG/AMA**, à la salle du conseil de TARASCON ;
- 23 avril à 18h00 **rencontre CDG/AMA**, à la salle Dardier de MIREPOIX ;
- 7 mai 2026, toute la journée, **Universités des Maires 2026**, à l'espace Olivier Carol à Foix (programme : Fondamentaux du budget, Responsabilités des élus, Pouvoirs de police, Financement d'un projet communal, Fonctionnement du conseil municipal et Maire employeur).
- 11 mai à 18h00 **rencontre CDG/AMA**, à la salle des fêtes de SAVERDUN ;
- 18 mai à 18h00 **rencontre CDG/AMA**, à la salle Jean Jaurès à la mairie de FOIX ;
- 20 mai 2026, après-midi, **Visite de l'usine Savco** à Saverdun (modalités d'inscriptions à venir).
- 21 mai à 18h00, **rencontre CDG/AMA**, au Salon d'Honneur de la Mairie de SAINT-GIRONS.
- 28 mai 2026, toute la journée, **5ème Salon des Communes et Intercommunalités de l'Ariège**, à la salle Omnisports de Ferrières-sur-Ariège.
- 18 juin 2026, après-midi, **Universités des Maires 2026**, à la salle des Capelles à Pamiers (programme : Urbanisme réglementaire et financement de l'urbanisme).
- 15 septembre 2026, **Universités des Maires 2026**, à la salle Max Linder à Saint-Girons (programme : Aspects institutionnels et financiers de l'intercommunalité)
- 14 novembre 2026, matin, **Assemblée Générale et Congrès départemental**, au centre universitaire de l'Ariège à Foix.
- 24 novembre au 27 novembre, déplacement au **Congrès des Maires** à Paris.

[Formations et réunions d'information des élus en 2026](#)

- Formation AMF sur "**Les Fondamentaux de la Commande Publique**" : le jeudi 17 septembre 2026 (journée) - Centre Universitaire Robert Naudi (les inscriptions se font [ICI](#)) ;
- Formation AMF sur les "**Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et gestion de crise**" : le mardi 22 septembre 2026 (journée) - Centre Universitaire Robert Naudi (les inscriptions se font [ICI](#)) ;
- Formation AMF sur les "**Chemins ruraux**" : le jeudi 8 octobre 2026 (journée) - Centre Universitaire Robert Naudi (les inscriptions se font [ICI](#)) ;
- Formation AMF sur la "**Législation funéraire, gestion des cimetières**" : le jeudi 15 octobre 2026 (journée) - Centre Universitaire Robert Naudi (les inscriptions se font [ICI](#)) ;
- Formation AMF sur les "**Biens sans Maîtres et immeubles en état d'abandon**" : le jeudi 5 novembre 2026 (journée) - Centre Universitaire Robert Naudi (les inscriptions se font [ICI](#)) ;
- Formation AMF sur "**La prise de parole en public**" : le jeudi 3 décembre 2026 (journée) - Centre Universitaire Robert Naudi (les inscriptions se font [ICI](#)).

Points juridiques

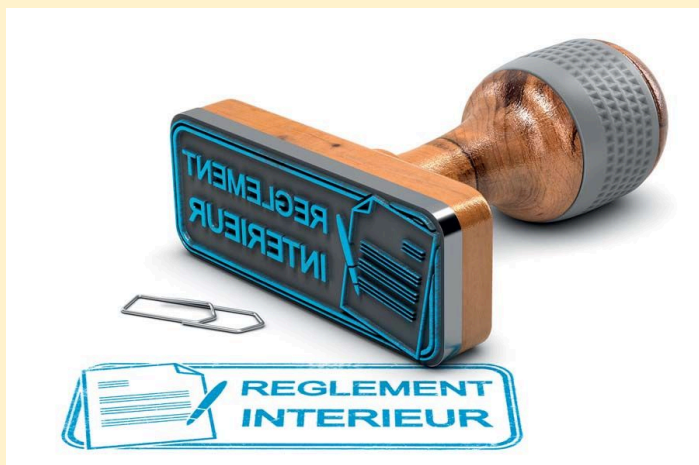


CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le contrôle de légalité constitue une garantie essentielle du respect de l'État de droit dans le fonctionnement des collectivités territoriales. Institué par les lois de décentralisation, il est aujourd'hui encadré par les dispositions du CGCT, notamment les articles L.2131-1 et suivants.

Lire

(*article accessible après connexion au site*)



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le règlement intérieur du conseil municipal constitue un document essentiel au bon fonctionnement des institutions communales. Loin d'être une simple formalité, il s'agit d'un outil à la fois structurant et très utile dans la pratique quotidienne des collectivités territoriales.

Lire

(article accessible après connexion au site)

Besoin de soutien ?



Que faire en cas d'agression d'élus dans le cadre de son mandat? ●

- Si vous êtes victimes de violences (physiques ou verbales) : appelez immédiatement les services d'urgence (17 / 112).
- Conservez toutes les preuves (messages, photos, témoins, factures, certificats médicaux...).
- Déposez plainte auprès des services de police/gendarmerie.
- Informez l'AMA **dès que possible** (05.34.09.32.41 – asso@maires09.fr) pour bénéficier d'un accompagnement et pour que l'association puisse, si vous le souhaitez, se constituer partie civile au soutien de l'action publique. 📞 ✉

Retrouvez tous nos Services sur notre Site Web



Formations



Commissions



Conseil Juridique

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ÉLUS DE L'ARIÈGE

10 rue Germain Authié, 09000, Foix

<https://www.maires09.asso.fr/>

Ce mail à été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous vous êtes inscrit à notre Newsletter.

[Se désabonner](#)